

Prescription d'opioïdes pour soulager la douleur chronique

Normes de qualité

Qualité des services de santé Ontario, le conseiller de la province en matière de qualité des soins de santé, a publié une norme de qualité offrant une orientation sur la prescription d'opioïdes pour traiter les personnes aux prises avec de la douleur chronique.

Voici un résumé de la norme de la qualité :

1. Évaluation complète

Les personnes souffrant de douleur chronique reçoivent une évaluation complète qui tient notamment compte de leur état fonctionnel et des déterminants sociaux de la santé.

2. Établissement d'objectifs pour la gestion de la douleur et la fonction

Les personnes souffrant de douleur chronique établissent des objectifs pour la gestion de la douleur et l'amélioration fonctionnelle en partenariat avec leurs professionnels de la santé. Ces objectifs sont évalués régulièrement.

3. Traitement de premier recours sans opioïdes

Les personnes souffrant de douleur chronique bénéficient d'une démarche de soins multidisciplinaire et personnalisée. Elles se font offrir, en premier recours, une pharmacothérapie sans opioïdes et des traitements non pharmacologiques.

4. Prise de décisions partagée et renseignements sur les avantages et inconvénients potentiels des opioïdes pour soulager la douleur chronique

Les personnes souffrant de douleur chronique, leur famille et leurs personnes soignantes reçoivent des renseignements sur les avantages et les inconvénients potentiels d'un traitement aux opioïdes pour soulager la douleur chronique au moment de la prescription et de la délivrance pour qu'elles puissent participer à la prise d'une décision partagée.

5. Début d'un essai d'opioïdes pour soulager la douleur chronique

Les personnes souffrant de douleur chronique commencent un essai de traitement aux opioïdes uniquement après que les autres traitements multimodaux ont été essayés sans amélioration adéquate de la douleur et de la fonction et s'il n'existe aucune contre-indication au traitement aux opioïdes ou si les personnes ont discuté des contre-indications relatives avec leur professionnel de la santé. Si un traitement aux opioïdes est commencé, il faut d'abord essayer la dose efficace la plus faible, préférablement en deçà de 50 mg d'équivalent morphine par jour. L'augmentation graduelle à une dose de moins de 90 mg d'équivalent morphine par jour peut être justifiée dans certains

cas où les personnes sont prêtes à accepter un risque de danger plus élevé pour améliorer le soulagement de la douleur.

6. Prescription simultanée d'opioïdes et de benzodiazépines

Dans la mesure du possible, des opioïdes et des benzodiazépines ne sont pas prescrits en même temps aux personnes souffrant de douleur chronique.

7. Trouble de consommation d'opioïdes

Les personnes auxquelles sont prescrits des opioïdes pour la douleur chronique qui ont par la suite reçu un diagnostic de trouble de consommation d'opioïdes ont accès à un traitement aux agonistes des opioïdes.

8. Systèmes de surveillance des ordonnances

Des professionnels de la santé qui prescrivent ou délivrent des opioïdes ont accès à un système de surveillance des ordonnances en temps réel au point de prestations des soins. L'historique d'ordonnances est vérifié lorsque des opioïdes sont prescrits et délivrés, puis tous les 3 à 6 mois au cours de l'utilisation à long terme, ou plus fréquemment s'il y a des questions quant à la délivrance d'ordonnances en double, aux interactions potentiellement nuisibles des médicaments ou aux détournements.

9. Sevrage et arrêt

Toutes les personnes souffrant de douleur chronique qui suivent un traitement aux opioïdes à long terme, notamment celles qui prennent 90 mg ou plus d'équivalent morphine par jour, se font offrir périodiquement un essai pour un sevrage à une dose plus faible ou un sevrage dans le but d'arrêter la consommation d'opioïdes.

10. Information donnée aux professionnels de la santé

Les professionnels de la santé ont les connaissances et les compétences pour évaluer et traiter la douleur chronique au moyen d'une démarche multimodale multidisciplinaire et prescrire les opioïdes, surveiller leur utilisation et aider au sevrage et à l'arrêt de la consommation d'opioïdes.

Pour consulter la norme de qualité complète et le guide connexe à l'intention des patients, visitez le site suivant :

[HQOntario.ca/Prescriptionopioïdesdouleurchronique](https://www.hqontario.ca/Prescriptionopioïdesdouleurchronique)

Que sont les normes de qualité?

Les normes de qualité énoncent les caractéristiques des soins de qualité supérieure dans le cas d'affections et de sujets où des écarts importants sont constatés dans la façon dont les soins sont fournis et les soins que les patients devraient recevoir. Elles sont fondées sur les meilleures données probantes disponibles et sont créées en partenariat avec les patients et les professionnels de la santé.

Elles sont destinées à :

- aider les patients à savoir les questions à poser dans le cadre de leurs soins;
- aider les professionnels de la santé à connaître les soins qu'ils devraient fournir;

- aider les organismes à améliorer la qualité des soins qu'ils prodiguent;
- aider les planificateurs du système de santé à prendre des décisions à l'échelle régionale qui sont judicieuses pour le système et qui appuient la mise en œuvre de soins de santé fondés sur des données probantes.

De quelle façon les normes de qualité diffèrent-elles des autres normes et lignes directrices?

Les normes de qualité sont des énoncés concis élaborés pour aider les professionnels de la santé à savoir facilement et rapidement les soins à fournir selon les meilleures données probantes disponibles. Elles comprennent un guide du patient afin d'aider les patients, leur famille et les aidants naturels à savoir de quoi discuter avec leurs professionnels de la santé quant à leurs soins.

Qualité des services de santé Ontario

Améliorons notre système de santé

ISBN 978-1-4868-1677-4 (Print)
ISBN 978-1-4868-1678-1 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018

 Ontario
Qualité des services de santé Ontario